



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Montpellier
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

INFORMATIONS AUX CANDIDATS
EPREUVE E1/U10
SESSION 2015

Réaliser sur votre modèle :

- Une coupe création personnalisée par modification de la géométrie, afin d'obtenir une coupe significativement différente en termes de longueurs et de forme. Le raccourcissement est de :
 - 3 cm minimum sur les 2/3 de la chevelure pour un modèle masculin
 - 5 cm minimum sur les 2/3 de la chevelure pour un modèle féminin

- Une transformation de la couleur de la totalité de la chevelure. Elle met en valeur la coupe création.

La modification doit être au minimum de 2 hauteurs de tons visibles par rapport à la couleur dominante. Elle est obligatoirement associée à la technique avec effets de couleur par éclaircissement sur 1/4 minimum de la chevelure.

Les techniques doivent obligatoirement faire appel à la technique de coloration d'oxydation et à un éclaircissement. L'éclaircissement peut être obtenu par la réalisation d'une ou plusieurs techniques spécifiques d'éclaircissement ou par l'utilisation de produits « décolorants et recolorants ».

- Une mise en valeur de la transformation par coiffage au choix du candidat.

La vérification de la conformité du modèle choisi par le candidat a été effectuée avant le début de l'épreuve.

L'ensemble des techniques est effectué sur un seul modèle.

Le candidat gère son temps et l'ordre des opérations comme il le souhaite.

Le jury connaît l'intention du candidat à partir de son dossier qu'il aura remis au moment de l'émargement.

Le résultat doit être conforme au projet.

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE		Sujet
SESSION 2015	Durée : 2h30	Coefficient : 6
Epreuve E1/U10 : Création, couleur, coupe, coiffage		Page : 1/1